

une certaine responsabilité vis-à-vis du Gouvernement britannique qui l'a envoyé ici comme représentant le lion relevant de la constitution anglaise, et qui unit ensemble les diverses parties de l'Empire ; je dis qu'en agissant sous sa responsabilité dans cette occasion là, il avait parfaitement le droit et était absolument justifiable de parler comme il l'a fait. Ce n'est pas une question de pure politique canadienne, mais il s'agit d'un problème qui implique l'imposition des marchandises importées par la Grande-Bretagne. Il ne s'agit pas du tout d'une ingérence dans notre politique intérieure, mais d'une proposition à l'effet de prélever des impôts sur le peuple de l'Angleterre afin de faire triompher une politique que l'on travaille à inaugurer ici.

L'honorable M. McCALLUM : C'est là une distinction qui n'accuse pas de différence.

L'honorable M. BOULTON : Le Gouvernement britannique voulait faire savoir, —et en cela je fais une pure hypothèse,— au peuple du Canada que dans l'état actuel de l'opinion publique, ce qu'il réclamait était absolument impraticable pour le peuple de la Grande-Bretagne, à raison de la situation particulière des affaires existant dans la métropole,—que le peuple anglais importe des denrées alimentaires pour une valeur d'environ six cents millions de piastres, et que ces importations de denrées alimentaires et de matières premières réunies représentent un total d'à peu près un milliard de piastres ; que prélever des droits de douane sur ces importations causerait la ruine du pays. J'entends l'honorable sénateur d'Halifax dire : "Écoutez, écoutez."

L'honorable M. POWER : Je suis tout à fait d'accord avec l'honorable sénateur.

L'honorable M. BOULTON : C'est toujours : "Écoutez, écoutez."

L'honorable chef de l'opposition (sir Mackenzie Bowell) a lu un article du *Star* d'Australie, dans lequel l'auteur, parlant de la politique du Gouvernement canadien, disait : "La voix est bien celle de Jacob, mais les mains sont celles d'Isaï."

L'honorable M. Reed, le premier ministre de la Nouvelle Galles du Sud, a adopté une politique de libre échange, la politique même de la Grande-Bretagne. Il est austra-

lien, et quand il critique sir Wilfrid Laurier, qui a reçu des ovations lorsqu'il était à ses côtés, bien que sir Wilfrid Laurier ne concède à la Grande-Bretagne que la préférence représentée par une réduction de vingt-cinq pour cent seulement, accompagnée d'une taxation moyenne de trente deux pour cent, il est parfaitement justifiable de dire : "La voix est celle de Jacob mais les mains sont celles d'Isaï."

Mon honorable ami disait toujours : "Écoutez, écoutez," lorsqu'au cours des années où il siégeait dans l'opposition je discutais ce point. Je veux lui démontrer que la politique du Gouvernement qu'il appuie encore mérite la critique qu'on a citée du *Star* de l'Australie.

Je ne condamne pas sir Wilfrid Laurier qui, je crois, agit consciencieusement, mais je réprovoie le parti libéral de ne pas permettre à son chef de remplir les engagements qu'il a pris lorsqu'il cherchait à obtenir la dénonciation des traités belge et allemand.

Je me suis efforcé d'établir que le Gouvernement du Canada, non pas le parti libéral, ni sir Wilfrid Laurier, mais le Gouvernement du Canada, peu importe le parti qui est au pouvoir, est obligé en honneur d'adopter une politique de libre échange avec la Grande-Bretagne, à l'exclusion du reste du monde si vous le voulez. Nous sommes tenus de commercer avec l'Angleterre aux mêmes conditions qu'elle nous concède, non seulement parce que nous avons obtenu la dénonciation de ces traités en disant que telle était la politique que nous adopterions, mais aussi dans notre propre intérêt. Je dis que nous faisons un commerce de dupe lorsque nous refusons de recevoir en retour des articles produits par le travail canadien des cargaisons de marchandises, fruit de la main-d'œuvre anglaise ; si vous voulez que la main-d'œuvre canadienne obtienne la pleine valeur que représente le travail produisant ces exportations qui traversent l'Atlantique, nous devons admettre en retour, libres de droit, les cargaisons qui sont envoyées ici. Alors ceux qui travaillent et produisent ces marchandises exportées recevront tout le bénéfice que leur main-d'œuvre peut leur procurer sous le régime de cette politique.

Le paragraphe suivant du discours du Trône se lit comme suit :—

La découverte extraordinaire de gisements aurifères récemment faite sur le Yukon et ses tribu-